



ATTESTATION D'ACCUEIL
(à remplir en Mairie)

PIECES A FOURNIR EN MAIRIE A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

L'hébergeant :

- carte nationale d'identité ou votre carte de séjour,
 - dernière quittance d'électricité, d'eau ou de téléphone,
 - dernier avis d'imposition,
 - sur papier libre, surface et nombre de pièce de votre habitation,
 - Justificatif :
 - en tant que propriétaire : impôts fonciers
 - en tant que locataire : bail

 - 1 timbre fiscal de 30 € pour :
 - 1 personne majeure
 - ou 1 couple
 - ou 1 personne majeur ou 1 couple accompagné d'1 personne mineure
- OU
- 1 timbre fiscal de 15 € pour 1 personne mineure

Personne(s) hébergée(s) :

- photocopie(s) du (des) passeport(s)
- adresse de domicile